



MINISTÈRE DES SPORTS

## SYNTHÈSE DU PLAN NATIONAL DE

# PRÉVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES

## DANS LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

# 2019-2024

L'accueil des Jeux Olympiques et Paralympiques à Paris en 2024 constitue une opportunité de conduire une politique volontariste de prévention du dopage et des conduites dopantes en compléments d'actions de dissuasion et de répression. Le ministère des Sports a mis en place un nouveau plan ambitieux qui fixe la politique nationale de prévention du dopage

et des conduites dopantes à l'horizon 2024 afin de mobiliser l'ensemble des acteurs concernés (Agence française de lutte contre le dopage, CNOSF, services de l'État, antennes médicales de prévention du dopage, sportifs...) et répondre le plus efficacement possible à ces enjeux d'éthique mais aussi de santé publique, en lien avec la stratégie nationale sport santé.

### LE PLAN NATIONAL DE PRÉVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES 2019-2024 S'ARTICULE AUTOUR DE 3 AXES :

**AMÉLIORER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE EN  
MATIÈRE DE DOPAGE ET DE CONDUITES DOPANTES**

**PRÉVENIR LE DOPAGE ET LES CONDUITES DOPANTES  
AUPRÈS DES SPORTIFS ET PRATIQUANTS D'ACTIVITÉ  
PHYSIQUE ET SPORTIVES**

**PILOTER ET COORDONNER LES ACTEURS DU PLAN DE  
PRÉVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES**



**Roxana MARACINEANU,**  
ministre des Sports

*J'ai toujours été très engagée sur la question du dopage et dès mon arrivée au ministère des Sports, la santé des sportifs et la lutte contre toute forme de tricherie dans le sport a été ma priorité. Outre le renforcement de notre dispositif législatif en cohérence avec le code mondial antidopage et le soutien de l'État pour doter notre pays d'un laboratoire de pointe en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le ministère des Sports porte un ambitieux plan national de prévention du dopage et des conduites dopantes 2019-2024 pour une meilleure coordination de tous. Ce programme, au-delà des sportifs concerne aussi l'ensemble de la communauté du sport : athlètes, entraîneurs, pratiquants de loisirs et leur entourage. C'est un combat de tous les instants, dans lequel les athlètes doivent être impliqués à nos côtés.*

## **AXE 1 : AMÉLIORER ET DIFFUSER LA CONNAISSANCE EN MATIÈRE DE DOPAGE ET DE CONDUITES DOPANTES**

### **LES PRINCIPALES ACTIONS**

- Soutenir et coordonner la production de travaux scientifiques au service de la prévention du dopage en créant dès 2019 un observatoire du dopage et des conduites dopantes qui permettra d'identifier les besoins en matière de recherche dans une approche pluridisciplinaire
- Favoriser la diffusion des connaissances auprès des acteurs de la prévention par le biais de supports de communication et d'événements

## **AXE 2 : PRÉVENIR LE DOPAGE ET LES CONDUITES DOPANTES AUPRÈS DES SPORTIFS ET DES PRATIQUANTS D'ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES**

### **LES PRINCIPALES ACTIONS**

- Dès 2019, organiser des actions de sensibilisation, d'information et de formation pour les sportifs et leur entourage (parents, médecins et entraîneurs) mais aussi les enseignants et les jeunes scolarisés
- Favoriser la promotion de la norme AFNOR sur les compléments alimentaires et porter cette initiative au plan européen
- Mieux accompagner les sportifs qui ont fait l'objet de sanctions
- Actualiser les contenus et sessions de formation des acteurs de la prévention et accompagner la mise en place de plans fédéraux de prévention du dopage
- Dès 2020, « labelliser » les premières salles de remise en forme sur la base de leur implication en matière de prévention du dopage et des conduites dopantes

## **AXE 3 : PILOTER ET COORDONNER LES ACTEURS DU PLAN DE PRÉVENTION DU DOPAGE ET DES CONDUITES DOPANTES**

### **LES PRINCIPALES ACTIONS**

- Assurer le suivi et l'évaluation du plan national, à travers des indicateurs d'impact et d'efficacité assurés par le comité de pilotage national
- Animer et coordonner les différents réseaux d'acteurs, afin, notamment, de veiller à la déclinaison territoriale du plan